


Annexe 1

THÉÂTRE SAINT-LOUIS

SAISON 2022/2023

Spectacles et tarifs

Dates (À titre informatif)	Spectacles	Compagnies/Productions	Tarifs	Types de contrat	Étoile	Éligible tarif médiation
jeu. 6 oct. 22	Les Fables ou le jeu de l'illusion	Agence de Voyages Imaginaires - Cie Philippe Carr	H	Cession	non	oui
ven. 7 oct. 22						
mer. 12 oct. 22	Les Faux British	Ki M'aime Me Suive	C	Cession	non	non
mer. 19 oct. 22	Coupable	Arts Live Entertainment	A	Cession		non
ven. 21 oct. 22	Le syndrome de Pénélope	Cie NGC 25 - Hervé Maigret	H	Convention de coprogrammation avec l'ADAJ	non	oui
ven. 4 nov. 22	Hubert-Félix Thiefaine	Les Z'eclectiques	Z	Convention de coprogrammation avec Les Z'ec	non	non
mer. 9 nov. 22	Incandescences	Madani Compagnie	H	Convention de coprogrammation	non	oui

				avec l'ADAJ		
mar. 15 nov. 22	Par le bout du nez	JMD Production	A	Co-réalisation	☞	non
jeu. 17 nov. 22	Hailey Tuck	Loop Productions	F	Cession	non	oui
mer. 23 nov. 22	Un océan d'amour †	Cie La Salamandre	L	Cession	non	non
jeu. 24 nov. 22						
jeu. 24 nov. 22	Knitting Peace	Cirkus Cirkör	E	Cession	non	oui
ven. 25 nov. 22						
mar. 29 nov. 22	Vincent Dedienne	Anjou Théâtre	C	Convention de coprogrammation avec Anjou Théâtre	non	non
mer. 30 nov. 22	ONPL-Trio avec Piano (JSB)	Le Syndicat Mixte de l'Orchestre National des Pays de la Loire	H	Cession	non	oui
ven. 2 déc. 22	Harlem Gospel Choir	Loop Productions	C	Co-réalisation	non	non
dim. 11 déc. 22	Irish Celtic	Indigo Productions	A	Co-réalisation	non	non
mer. 14 déc. 22	Ôlô, un regard sur l'enfance †	Cie Le bruit de l'herbe qui pousse	L	Cession	non	non
jeu. 15 déc. 22						
mer. 14 déc. 22	Virginie Hocq	Ki M'aime Me Suive	B	Co-réalisation	non	non
ven. 16 déc. 22	La Course Des Géants	Les Béliers En Tournée	E	Cession	non	oui

Dates (À titre informatif)	Spectacles	Compagnies/Productions	Tarifs	Types de contrat	Étoile	Éligible tarif médiation
-------------------------------	------------	------------------------	--------	------------------	--------	--------------------------

jeu. 5 jan. 23	Zéphyr	CCN Créteil / Cie Käfig	C	Cession	non	oui
mer. 11 jan. 23	Imany	Les Visiteurs du Soir	B	Cession	non	oui
18, 19 et 20 jan. 23	L'Avare	Théâtre Régional des Pays de la Loire	H	Convention TRPL	non	oui
mer. 1 ^{er} fév. 23	Magma	Gérard Drouot Production	C	Cession	non	oui
ven. 3 fév. 23	François-Xavier Demaison	Olympia Production	B	Co-réalisation	non	non
4, 5, 6 et 7 fév. 23	Pom ! †		M	Convention de coprogrammation avec l'ADAJ et Espace Léopold Senghor	non	non
mar. 7 fév. 23	La Maison du loup	Atelier Théâtre Actuel	E	Cession	non	oui
8, 9 et 10 fév. 23	Stella Maris †	Digital Samovar	M	Cession	non	non
ven. 10 fév. 23	Souliers de sable †	Cie La petite fabrique	M	Cession	non	non
ven. 3 mars 23	Altered Five Blues Band	On the Road Again	F	Co-réalisation	non	non
mer. 8 mars 23	Optraken	Le Galactik Ensemble	E	Cession	non	oui
jeu. 9 mars 23						
dim. 12 mars 23	ONPL - Fièvre Latine	Le Syndicat Mixte de l'Orchestre National des Pays de la Loire	C	Cession	non	oui
jeu. 16 mars 23	Viktor Vincent	A Mon Tour Prod	C	Co-réalisation	non	non
mar. 21 mars 23	La Mouche	Anjou Théâtre	C	Convention de coprogrammation avec Anjou	non	non

				Théâtre		
ven. 24 mars 23	Ballet Jazz Montréal-Dance Me	Delta Dance	C	Cession	non	oui
jeu. 30 mars 23	Comme il vous plaira	Atelier Théâtre Actuel	C	Cession	non	oui
mer. 5 avril 23	Vérino	JMD Production	C	Co-réalisation	non	non
ven. 7 avril 23	Fallait pas le dire	Matrioshka Productions	A	Co-réalisation	☞	non
ven. 14 avril 23	Les Coquettes	JMD Production	C	Cession	non	non
jeu. 4 mai 23	Le Carnaval des Animaux Pierre et le Loup	Le Printemps des Orgues	F	Convention de coprogrammation CSPO	non	non
jeu. 11 mai 23	Arthur H	Auguri Productions	C	Cession	non	oui

† Spectacles Jeune Public, hors abonnement

† Spectacles organisés dans le cadre du Festival "À TAABLE !", hors abonnement

OUVERTURE DES ABONNEMENTS :

- À compter du mardi 6 septembre 2022 à 10h par internet et au guichet (exceptionnellement en continu jusqu'à 18h30)

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE INDIVIDUELLE :

- À compter du mardi 13 septembre 2022 à 10h par internet et au guichet (exceptionnellement en continu jusqu'à 18h30)
- Exceptionnellement le samedi 17 septembre 2022 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Par téléphone : à partir du jeudi 15 septembre 2022

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE LES JOURS DE SPECTACLE :

- En semaine : l'espace " billetterie " est ouvert sans interruption, de 14h jusqu'au début du spectacle
- Le samedi : l'espace " billetterie " est ouvert de 16h30 jusqu'au début du spectacle
- Le dimanche : l'espace " billetterie " est ouvert de 14h30 jusqu'au début du spectacle

FERMETURE VACANCES DE NOËL :

- Du vendredi soir 23 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus

À partir du mardi 6 septembre 2022, jusqu'au jeudi 11 mai 2023

Le Théâtre Saint-Louis est ouvert du mardi au vendredi

Le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

Du mercredi au vendredi de 14h à 18h30

THÉÂTRE SAINT-LOUIS

SAISON 2022/2023

Grille tarifaire des spectacles

		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	Z
Tarif plein		40 €	35 €	30 €	27 €	25 €	23 €	20 €	18 €	15 €	10 €	5 €	4 €	5 €	42 €
Tarif réduit		38 €	33 €	28 €	25 €	23 €	21 €	18 €	16 €	13 €	8 €				40 €
Tarif très réduit		28 €	23 €	18 €	15 €	13 €	11 €	10 €	9 €		5 €				
Tarif découverte		24 €	20 €	15 €	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €		5 €				
Tarif dernière minute		10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €								
Tarif médiation (*)		24 €	20 €	15 €	12 €	10 €	9 €	8 €	5 €	5 €	5 €				4 €
Tarif famille														15 €	
Abonnement	AdC	35 €	30 €	24 €	22 €	18 €	16 €	14 €	10 €		6 €				37 €
	Hors AdC	38 €	33 €	28 €	25 €	23 €	21 €	18 €	16 €	13 €	8 €				
	Très réduit	24 €	20 €	15 €	12 €	10 €	9 €	8 €	7 €		5 €				

Frais annexes

Frais de gestion vente Web (par panier) : 1 €

Duplicata de billet (par billet) : 1 €

(*) sur certains spectacles

THÉÂTRE SAINT-LOUIS

SAISON 2022/2023

Modalités tarifaires

🚗 MODALITÉS GÉNÉRALES DE LA BILLETTERIE :

- Dans le cadre de la saison du Théâtre Saint-Louis, il est proposé des abonnements et de la billetterie individuelle. Le premier jour de mise en vente des billets individuels, chaque spectateur ne peut retirer que 4 billets au maximum par spectacle choisi. Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables, sauf en cas d'annulation du spectacle.
- Les réservations des spectacles sont ouvertes aux dates indiquées dans le programme. Pour les réservations de groupes, le règlement des places doit être effectué au plus tard 1 mois après la date de réservation. Dans tous les cas, le règlement doit intervenir, au minimum, 8 jours avant la date du spectacle.

- Pour les tarifs réduits, tarifs très réduits, abonnements AdC, abonnements très réduits et passeports nouveaux choletais, un justificatif est indispensable pour pouvoir bénéficier, à titre personnel, de cet avantage tarifaire. Ce justificatif pourra être demandé à tout moment (lors du retrait des billets, lors de l'accès en salle...)
- Les modalités et tarifs sont applicables sauf clause(s) contractuelle(s) particulière(s) liant l'Agglomération du Choletais aux producteurs.

MOYENS DE PAIEMENT :

- espèces,
- chèque,
- carte bancaire,
- prélèvement automatique,
- mandat administratif,
- E-Pass jeunes délivré par le Conseil Régional,
- Pass Culture délivré par l'État,
- Pass sorties collectives délivré par le Conseil Régional pour les spectacles éligibles uniquement,
- bon d'achat du CGOS,
- bon cadeau du Théâtre Saint-Louis.

BILLETTERIE INDIVIDUELLE :

TARIF PLEIN		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Tout public	/	Ouverture simultanée sur le Web et au guichet

TARIF RÉDUIT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Carte CNAS, CEZAM	Carte ou attestation en cours de validité	Justificatif obligatoire
Spectateurs de 60 ans et plus	Pièce d'identité	
Abonnés TSL et autres structures partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays)	Carte d'abonné en cours de validité	
Spectateurs de " A Cup of Blues "	Billet acheté dans le cadre " A Cup of Blues "	Un billet acheté dans les salles partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays) donne droit au tarif réduit pour le concert du Théâtre Saint-Louis et réciproquement.
Membre d'un groupe constitué	/	Groupe à partir de 10 personnes achetant leur place en même temps

TARIF TRÈS RÉDUIT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	Pièce d'identité ou livret de famille	Justificatif obligatoire
Étudiants	Carte d'étudiant	

Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	Avis de situation ou avis de paiement, ou justificatif RSA, actualisés depuis moins de 2 mois	
Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés	Avis de notification de l'AAH ou attestation de la structure d'hébergement datant de moins de 2 mois	
Spectateurs assis aux places allant de W2 à W32 et W1 à W31	/	En raison de la mauvaise visibilité, ces places bloquées peuvent être vendues, uniquement au guichet et seulement si le spectacle est complet.
Professionnels bénéficiant d'une détaxe	/	En complément d'invitations, il pourra être proposé, à la discrétion du Directeur du Théâtre, des places au tarif très réduit appelées détaxes.

TARIF DÉCOUVERTE

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Bénéficiaires d'actions très ponctuelles destinées à un public ciblé	Liste des participants	Destiné aux publics " éloignés " afin de leur permettre l'accès au Spectacle Vivant

TARIF DE DERNIÈRE MINUTE

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	Pièce d'identité ou livret de famille	Tarif unique, appliqué uniquement 1h avant la représentation, dans la limite des places disponibles et hors co-réalisations, sur présentation du justificatif.

Étudiants	Carte d'étudiant	
-----------	------------------	--

TARIF FAMILLE		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Tout public	/	Uniquement dans le cadre du festival À TAABABLE ! Jusqu'à 6 billets par séance avec 2 adultes maximum

TARIF MÉDIATION		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Scolaires et groupes constitués	Liste des participants validée par le service médiation	Destiné aux groupes d'élèves des établissements d'enseignement (Scolaires, CRD, École d'Arts du Choletais, La Fabrique Chorégraphique...) sur certains spectacles, dans le cadre d'une démarche d'école de spectateurs.

☒ **ABONNEMENT :**

ABONNEMENT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Abonnés AdC	Justificatif de domicile	L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix sur le Web ou au guichet.
Abonnés hors AdC	/	L'abonnement permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif abonné pour 4 spectacles ou plus de la saison, avec la possibilité d'y inclure un seul spectacle Étoile.

		<p>Sur présentation de la carte d'abonnement, son titulaire bénéficie du tarif abonné sur l'ensemble des autres spectacles de la saison non complets à l'abonnement. En cas d'ajout d'un deuxième spectacle Étoile ou si les spectacles sont complets à l'abonnement, l'abonné bénéficie alors du tarif réduit.</p> <p>Le titulaire d'un abonnement bénéficie du tarif réduit dans les autres lieux culturels partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays).</p>
--	--	--

ABONNEMENT TRÈS RÉDUIT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité ou livret de famille • Justificatif de domicile (pour les habitants de l'AdC) 	<p>L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix sur le Web ou au guichet.</p> <p>L'abonnement très réduit permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif abonné très réduit pour 3 spectacles ou plus de la saison, avec la possibilité d'y inclure un seul spectacle Étoile.</p> <p>Sur présentation de la carte d'abonnement, son titulaire bénéficie du tarif abonné très réduit sur l'ensemble des autres spectacles de la saison non complets à l'abonnement. En cas d'ajout d'un deuxième spectacle Étoile ou si les spectacles sont complets à l'abonnement, l'abonné bénéficie alors du tarif très réduit.</p> <p>Le titulaire d'un abonnement bénéficie du tarif réduit dans les autres lieux culturels partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays).</p>
Étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'étudiant • Justificatif de domicile (pour les habitants de l'AdC) 	
Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de situation ou avis de paiement ou justificatif RSA, actualisés depuis moins de 2 mois • Justificatif de domicile (pour les habitants de l'AdC) 	
Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de notification de l'AAH ou attestation de la structure d'hébergement datant de moins de 2 mois • Justificatif de domicile (pour les habitants de l'AdC) 	

■ GRATUITÉS :

BILLETS INVITÉS ET ÉXONÉRÉS		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Monsieur le Maire/Président de l'AdC	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Monsieur le 1 ^{er} Vice-Président de l'AdC	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Monsieur le Vice-Président de l'AdC en charge de la culture	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Membres du Bureau AdC	/	2 places pour 1 des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public
Membres de la Commission Culture AdC	/	2 places pour 1 des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public
Directeur de Cabinet	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Directeur Général des Services	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public

Directeurs Généraux Adjoins des Services Ville de Cholet et AdC	/ Décision 23/24 : Pour Éric Boudes préciser DGST	2 places pour 2 des spectacles de la saison sauf pour les co-réalisations et les spectacles Jeune Public
Directeur de la Culture	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Invités du Vice-Président de l'AdC en charge de la Culture	/	50 places par saison sauf pour les co-réalisations
Productions des spectacles	/	Selon contrats ou conventions
Partenaires	/	Selon conventions
Presse	/	2 places par presse pour chacun des spectacles de la saison
Accompagnateurs de groupes	/	<p>- Pour les séances spécifiquement organisées pour les scolaires ou les spectacles Jeune Public, il sera accordé une place gratuite pour l'accompagnateur d'un groupe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 enfants pour les crèches, • 4 enfants des classes maternelles, IME, IMP et CLIS, • 8 enfants pour les écoles primaires et ULIS, • 10 élèves pour les collèges, lycées ; <p>- Pour les séances tout public, ouvertes aux groupes d'élèves/étudiants, aux groupes d'enfants mineurs, il sera accordé une place gratuite accompagnateur par tranche de 10 élèves, hors spectacles en co-réalisation,</p> <p>- Pour les groupes constitués de personnes en situation de handicap, le nombre d'accompagnateurs sera défini avec les éducateurs concernés.</p>
Passeports nouveaux choletais	Sur présentation du coupon	Ce dispositif n'est pas accessible aux spectacles en co-réalisation.
Places CCAS/CIAS	Liste des participants	Des places gratuites pour certains spectacles de la saison pourront être proposées au CCAS/CIAS, en fonction de la jauge restant disponible dans la salle. Le CCAS/CIAS en définira les bénéficiaires. Ce dispositif n'est pas accessible aux spectacles en co-réalisation.

Places offertes dans le cadre des 10 ans du Théâtre Saint-Louis	/	À l'occasion du premier spectacle " Les Fables " de cette saison 2022/2023, un certain nombre de places seront offertes à un public ciblé, dans la limite des places disponibles, selon le dispositif validé par le Vice-Président en charge de la culture.
Invités du Théâtre Saint-Louis	/	Pour chacun des spectacles de la saison (sauf ceux en co-réalisation), le Directeur du Théâtre Saint-Louis peut attribuer des places gratuites dont le nombre n'excède pas 5 % du nombre de places disponibles. Ces dispositions incluent, notamment, les places jeux/concours diffusées à des fins promotionnelles.
Invités professionnels	/	Sur demande, en fonction des places restant disponibles (sauf co-réalisations), après validation du Directeur du Théâtre Saint-Louis.
Personnel permanent du Théâtre Saint-Louis	/	En fonction des places disponibles, 1 place pour chacun des spectacles de la saison sauf co-réalisations.
Personnel vacataire, intermittents	/	En fonction des places disponibles, 2 places pour les spectacles de la saison sauf co-réalisations.